



Convention sur Certaines Armes Classiques

Réunion informelle d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes (SALA)
(Genève, 13-17 avril 2015)

Suites du processus

Monsieur le Président,

Nos débats cette année ont une fois de plus montré la pertinence du mandat adopté par la CCAC. Nous avons, cette année encore, fait des progrès dans la compréhension du sujet. Certaines questions ont été précisées, d'autres ont fait apparaître certains points de convergence, mais beaucoup de travail reste encore à faire.

Nous sommes d'accord sur le fait que laisser à une machine le soin de prendre, de manière totalement autonome, une décision de vie ou de mort pose d'importantes questions éthiques ; nous sommes d'accord sur le fait que le respect du droit international humanitaire doit être pris en compte dans le développement de ces systèmes d'armes futurs et que l'absence de supervision humaine n'apparaît pas souhaitable en l'état actuel des technologies. Mais au-delà de ces grands principes nos débats ont montré une fois de plus la complexité du sujet et la difficulté à y apporter une réponse unique.

Ma délégation retient en particulier les échanges tenus au cours de la session sur les aspects techniques et la caractérisation des SALA. Ils ont permis d'affiner notre compréhension de l'objet des débats et doivent être poursuivis. Comme nous l'avons dit au début de cette réunion, il est nécessaire de s'accorder sur les paramètres du sujet avant d'examiner quelles en seraient les implications éventuelles.

Cette session a également permis un échange franc et bienvenu sur la notion de contrôle humain significatif.

Les discussions sur les questions juridiques ont permis d'approfondir des notions déjà évoquées l'année dernière. La question de la responsabilité demeure centrale selon nous. Elle mériterait d'être creusée.

S'agissant maintenant de l'avenir, et sans préjuger des décisions qui seront prises par la réunion des Etats-parties en novembre prochain, la France est favorable à la poursuite de nos travaux, dans un cadre informel tant que nous n'aurons pas une compréhension partagée de ce dont nous parlons.

Nous souhaitons donc le renouvellement du mandat de notre groupe à l'identique. Pour autant, nous estimons également nécessaire d'avoir, en novembre prochain, une discussion sur l'évolution du processus, notamment dans la perspective de la conférence d'examen de la CCAC en 2016.

Nous pourrions notamment, dans le cadre de la conférence d'examen, envisager de passer à un format permettant d'adopter des conclusions négociées par consensus.

Je saisis cette opportunité en conclusion, pour rappeler la suggestion française, introduite l'année dernière, d'un réexamen périodique de la question des SALA, si l'état de nos connaissances ne nous permet pas de faire aboutir rapidement nos réflexions.

Je vous remercie./.